



Discours de M. Philippe Lacoste, Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores à l'occasion du lancement de la nouvelle pièce de 250 FKM à Moroni le 2 janvier 2014.

Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores,
Messieurs les Vice-présidents,
Monsieur le Vice-président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Président de la Cour suprême,
Monsieur le Président de la Cour constitutionnelle,
Monsieur le Gouverneur de Grande Comore,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Eminence Monsieur le Grand Mufti,
Messieurs les élus,
Messieurs les Ambassadeurs, chers collègues,
Honorable assistance en vos titres et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Je vous présente tout d'abord les sincères excuses de M. Christophe Beaux, Président Directeur Général de La Monnaie de Paris, qui n'a pas pu être avec nous aujourd'hui et qui m'a demandé de lire son discours. Je le fais d'autant plus volontiers que nous nous connaissons bien, puisque nous sommes de la même promotion de l'ENA.

Mais, avant cela, je souhaiterai vous rappeler deux choses : La Monnaie de Paris est la plus ancienne institution française. Elle a été fondée en 864 et, depuis douze siècles, elle assure la fabrication des pièces de monnaie françaises (aujourd'hui ce sont des Euros). Son savoir-faire en matière de travail des métaux est unique et il est d'ailleurs patrimoine classé. Par ailleurs, la coopération monétaire est la forme la plus ancienne des coopérations entre l'Union des Comores indépendante et la France. Vous savez tous que cette indépendance, quoique pacifique et sans effusion de sang, s'est déroulée de façon inattendue et que les relations entre les deux pays furent difficiles au début, puisque les contacts diplomatiques mirent, formellement, des années avant d'être établis. Et bien, même pendant cette période complexe, la coopération monétaire a fonctionné et les conventions en la matière furent d'ailleurs les premiers accords internationaux à être signés entre Moroni et Paris. C'est dans cette longue tradition que nous nous inscrivons aujourd'hui.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques mots personnels ce que je voulais vous livrer avant de vous donner maintenant lecture du discours de M. Beaux, Président Directeur Général de la Monnaie de Paris.

« Monsieur le Président de l'Union des Comores,
Monsieur le Vice-président en charge des Finances,
Mesdames et messieurs les ministres,

Messieurs les députés,
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale,
Mesdames et Messieurs,

J'ai grand plaisir à m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion du lancement officiel d'une nouvelle gamme de pièces de monnaie pour votre pays. L'établissement public que j'ai l'honneur de diriger travaille avec la Banque Centrale des Comores depuis la fondation de celle-ci, il y a plus de trente ans. Il frappe environ trois cent mille pièces par an pour les Comores et huit millions de pièces sont prévues pour cette nouvelle série.

Nous avons travaillé sur cette nouvelle production avec les responsables de la Banque Centrale des Comores depuis 2011 et ils ont visité à plusieurs reprises notre usine de Pessac, près de Bordeaux. Je tiens à remercier ici particulièrement le gouverneur de la BCC, la directrice de la Caisse et des Opérations Bancaires, ainsi que le directeur de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit pour la qualité de notre collaboration.

En quoi cette gamme est-elle différente des pièces aujourd'hui en usage aux Comores ?

La gamme précédente était composée de cinq pièces fabriquées dans des alliages très onéreux dont deux dénominations ne circulent presque plus (5 et 10KMF). La nouvelle gamme sera constituée de quatre pièces : 250KMF, 100KMF, 50KMF et 25KMF.

La pièce de 250KMF est une création et elle fait l'objet d'un développement spécifique entre la Banque Centrale et La Monnaie de Paris. Il s'agit d'une pièce bicolore alliant deux alliages massifs : le Nordic Gold de couleur jaune (que l'on trouve dans la gamme des dizaines de centimes d'euros) et l'Inox, de couleur blanche. C'est la première fois dans le monde qu'une telle pièce est réalisée. Elle célèbre les trente ans de la Banque Centrale qui en a choisi le dessin dont le raffinement fait ressortir le travail des graveurs.

Le choix d'une pièce bimétallique répond à la préoccupation de la Banque Centrale d'être efficace contre la contrefaçon : ces alliages ont en effet des caractéristiques techniques très spécifiques difficiles à reproduire.

La Monnaie de Paris est reconnue pour son expertise dans ce domaine puisqu'elle héberge le Centre Technique et Scientifique Européen des Pièces et qu'elle exerce, au plan européen, un rôle de chef de file en matière de lutte et de prévention contre la contrefaçon dans le milieu monétaire.

La Monnaie de Paris a aussi pu veiller à ce que cette nouvelle gamme ressemble à aucune autre gamme de pièces en circulation. En effet elle abrite, au niveau mondial, le Bureau d'Enregistrement des Monnaies, la base de données qui recense toutes les pièces de monnaies courantes circulant dans le monde. Cela nous permet d'éviter les interférences.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Quelques mots rapides sur vos autres nouvelles pièces. Elles sont plus légères, plus petites et fabriquées en Inox. Ceci leur permet d'être les plus résistantes du marché actuel : pas de décoloration dans le temps et une résistance de la gravure pendant des décennies. Ceci permet aussi de faire faire des économies à la Banque Centrale car l'Inox est le meilleur rapport qualité coût actuel sur le marché monétaire. Cet alliage permet notamment d'éviter l'évaporation des pièces dont certaines étaient refondues pour récupérer la valeur du métal. La BCC revient ainsi à ce qu'en termes techniques on appelle une situation de seigneurage positif c'est-à-dire que la valeur faciale des pièces supérieure à leur coût de fabrication.

Mesdames et Messieurs, pour conclure, La Monnaie de Paris est fière d'avoir été choisie par les autorités comoriennes pour réaliser une nouvelle gamme de monnaies. Elle a donné le meilleur d'elle-même pour la conception et la fabrication de ces pièces. Elle continuera de travailler, à votre service, dans ce même esprit pendant les prochaines années pour honorer la confiance qui lui a été faite.

Je vous remercie de votre aimable attention. »